

Séance du mercredi 04 juillet 2018

20 heures 30

~~~~~

## PROCÈS VERBAL

L'an deux mil dix-huit, le quatre juillet à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villars les Bois légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Fabrice BARUSSEAU, maire d'après les convocations faites le vingt-deux juin deux mil dix-huit.

~~~~~

La séance a été publique

~~~~~

**Présents** : Mesdames Emilie COUILLEAUD-TROCHUT, KERMARREC Nathalie, COMBEAU Karine, GAUCHER Liane Messieurs BARUSSEAU Fabrice, Jean-Marie BEGEY, VION Francis, BONNEAU Bruno et TAUNAY Miguel.

**Absents** : Monsieur ANDRÉ Laurent (pouvoir à Emilie COUILLEAUD-TROCHUT) et Jeannine GROMADA.

Le secrétaire de la séance a été Monsieur Miguel TAUNAY.

=====

=== **Ordre du jour** ===

=====

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2018**
- 2- Tarifs de location de la salle des fêtes**
- 3- Point sur les travaux de voirie**
- 4- Point sur le projet de Chautabry**
- 5- Participation aux manifestations de l'été (14 juillet, 15 août et 15/16 septembre)**
- 6- Questions diverses**

=====

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2018**

La lecture du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal en date du 30 mai 2018 n'ayant donné lieu à aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **2) Tarifs de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire présente le pré-diagnostic énergétique dressé par le Conseiller en Energie partagée recruté par la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Pour la salle des fêtes, celui-ci met en avant des « points consommateurs » qui peuvent donc générer des économies substantielles lorsqu'ils seront supprimés ou améliorés (chauffage, armoire froide, éclairage, isolation...).

Un diagnostic sera réalisé par un bureau d'étude sur la demande de M. Jean-Luc VARANCEAU, plombier-chauffagiste qui a été chargé de faire un devis de remplacement du système de chauffage.

L'abonnement électrique devra certainement être modifié.

Il faudra également revoir la consommation de la salle des associations (radiateurs vétustes et plaques de cuisson énergivore).

Suite à la réflexion du conseil municipal du 30 mai dernier, Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes municipale comme suit :

|                                                                                                | Location pour le week-end de 2 jours<br>(samedi et dimanche) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Habitants de Villars                                                                           | 140 €                                                        |
| Hors commune                                                                                   | 220 €                                                        |
| Associations communales                                                                        | 3 locations gratuites par an -<br>Au-delà 80 €/location.     |
| Associations hors commune                                                                      | 220 €                                                        |
| Forfait chauffage (obligatoire du<br>01/10 au 31/03 - optionnel en dehors<br>de cette période) | 60 € pour tous types de locataires                           |
| Caution                                                                                        | 150 €                                                        |

Nathalie KERMARREC et Bruno BONNEAU souhaitent que les 2 premiers tarifs soient abaissés de 20 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes comme indiqué dans le tableau ci-dessus à 8 voix « pour » et 2 voix « contre ».

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur dès la publication effectuée.

Détail du vote :

*Voix « pour » : Karine COMBEAU, Liane GAUCHER, Emilie COUILLEAUD-TROCHUT + Laurent ANDRE qu'elle représente, Francis VION, Miguel TAUNAY, Jean-Marie BEGEY et Fabrice BARUSSEAU.*

*Voix « contre » : Nathalie KERMARREC et Bruno BONNEAU.*

### **3) Point sur les travaux de voirie**

Monsieur le Maire indique que le programme de voirie prévu a été réalisé.

Une buse qui traverse la voie communale n°34 est à remplacer.

Il reste les chemins en calcaire à niveler et des fossés à reprofiler.

### **4) Point sur le projet de Chautabry**

La rencontre prévue au début de ce mois a été reportée au 13 juillet. Monsieur le Maire rencontrera l'opérateur SOLIHA sélectionné pour faire une proposition d'aménagement de logements. La commune aurait un droit de regard sur la sélection des locataires.

L'état du bâtiment a nécessité sa mise en sécurité qui a été réalisée par une entreprise à la demande de l'Etablissement Public Foncier. En effet, l'immeuble n'ayant pas été attribué, aucun travaux, même de consolidation, ne peut être entrepris.

## **5) Participation aux manifestations de l'été (14 juillet/15 août et 15-16 septembre)**

### **a) 14 juillet**

Le défilé est prévu à partir de 17h30 avec un départ de la Salle des Fêtes puis le service du vin d'honneur par le foyer rural accompagné des 4 conseillers municipaux qui ont confirmé leur présence.

Monsieur le Maire attache une importance particulière à cette manifestation et souhaite que le conseil municipal y soit présent largement. La représentativité est importante pour la population. Cependant, il ne faut pas qu'elle devienne une contrainte trop forte pour les élus.

Devant les difficultés de mobilisation des élus pour la fête nationale, Monsieur le Maire réitère sa proposition de voter pour l'abandon de ce défilé. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présent et celui représenté, d'annuler le défilé à partir de 2019 à 6 voix « pour » et 4 voix « contre ».

### **Détail du vote :**

*Voix « pour l'arrêt » : Karine COMBEAU, Liane GAUCHER, Emilie COUILLEAUD-TROCHUT + Laurent ANDRE qu'elle représente, Jean-Marie BEGEY et Fabrice BARUSSEAU.*

*Voix « contre l'arrêt » : Nathalie KERMARREC, Bruno BONNEAU, Francis VION et Miguel TAUNAY.*

### **b) 15 août – Villars en Fête**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la prise en charge de l'apéritif offert aux personnes présentes lors de la fête.

### **c) 15 et 16 septembre**

Il s'agit du week-end du lancement du sentier d'interprétation. Le samedi, il sera proposé de découvrir le circuit des vigneronnes qui sera suivi d'un repas champêtre et le dimanche les participants pourront découvrir le circuit de la Nature en héritage. Madame Liane GAUCHER, en charge de la manifestation demande l'implication des conseillers. (les présents : Miguel TAUNAY, Laurent ANDRE, Jean-Marie BEGEY, Fabrice BARUSSEAU, Bruno BONNEAU, Karine COMBEAU, Liane GAUCHER, Emilie COUILLEAUD-TROCHUT (jusqu'à 18h) - Les absents : Nathalie KERMARREC (sans certitude) et Francis VION.

Elle demande la possibilité de financement des apéritifs servis les deux jours par le budget communal. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la prise en charge des apéritifs servis aux participants des deux jours.

## **6) Questions diverses**

### **6-1- Interdiction circulation Poids-Lourds**

Monsieur le Maire indique qu'il a l'intention d'interdire la circulation des poids-lourds sur la voie communale n°23. Car elle n'est pas adaptée pour le passage de ce type de véhicules qui en dégrade la structure. Le conseil prend acte. A vérifier si cette mesure ne perturbe pas le service de ramassage des ordures ménagères.

### **6-2- Redevance Ordures ménagères pour les viticulteurs**

Monsieur le Maire indique qu'une mise à jour de la redevance « ordures ménagères » a été faite concernant les viticulteurs. En effet, les viticulteurs qui ont un magasin pour vendre

leur production doivent s'en acquitter et être doté d'un conteneur alors que les autres en sont exonérés.

### 6-3- Autres observations

*Bruno BONNEAU* :

- signale que les véhicules essayent d'éviter l'un des ralentisseurs qui sont installés Chez Bruneaud et dégradent le trottoir.
- pose la question de la pertinence du stop au bourg à l'intersection entre la rue de l'Eglise et la rue des Ecoles. Il est précisé qu'il s'agit de sécuriser la sortie des logements communaux.

*Liane GAUCHER* donne le compte-rendu du passage du jury des Villes et Villages fleuris. Le département peut donner des conseils et apporter un soutien technique pour poursuivre l'embellissement de la commune.

*Nathalie KERMARREC* demande que les pancartes du Pouzac soient remises en place.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 21h50 et ont signé au registre les membres présents.